

RAPPORT DES AUDITEURS.

A Messieurs le Président et les Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

MESSIEURS,

En conformité aux devoirs de la charge d'auditeurs de la Banque, nous avons l'honneur de vous soumettre un compte-rendu de notre examen des opérations de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec pour les douze mois écoulés le 31 mai 1884.

Les pièces justificatives des transactions de "Caisse" les bordereaux et les reçus des déposants, toutes les entrées, aux livres de la Banque, ont été examinées avec soin : le bilan extrait du grand livre de l'Institution a été vérifié, ainsi que les états qui vous sont soumis.

Les valeurs mentionnées dans l'état de l'actif et du passif ont été examinées, et le tout a été trouvé parfaitement correct. Nous serions injustes de ne point mentionner d'une manière toute particulière, la lucidité et la régularité avec lesquelles sont tenus les livres de l'Institution.

En terminant, nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le secrétaire-trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout respectueusement soumis,

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.

GEO. V. H. BOUCHARD,
Auditeur.
Québec, 10 juin 1883.

BIBLIOTHÈQUE
DU PARLEMENT
OTTAWA